

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

10/09/2021

2021-460

1. Intitulé du projet

Mise en œuvre de réseaux séparatifs de collecte et de traitements des effluents aqueux de la SRMG.
Création d'un émissaire en mer pour le rejet des effluents traités.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Sucreries Rhumeries de Marie Galante (SRMG)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Stéphane DENIAUD, directeur général

RCS / SIRET

4 0 3 3 3 4 1 8 8 0 0 0 3 0

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a)	1.a) SRMG : ICPE soumise à autorisation. Présent projet non concerné directement.
10.	10. Non concerné : aucune modification de cours d'eau.
14.	14. Non concerné : aucun espace remarquable sur la zone du projet.
19.	19. Le débit rejeté en mer présumé est de 10 l/s soit 36 m ³ /h, pendant 1 mois/an.
24.	24.a) Système de traitement d'une capacité estimée à 63 000 EH.
39.	39. Non concerné
47.	47. Non concerné : aucun déboisement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- L'effluent issu du process de la sucrerie sera traité dans 3 lagunes alimentées en cascade, aérées et brassées par turbines flottantes. Les rejets accidentels issus des TAR, ainsi que les eaux de purge des TAR seront également dirigés vers ces lagunes pour leur traitement.

La durée de la phase d'aération sera d'environ 8 mois et la décantation de 1 mois. Lorsque la qualité sera conforme, les effluents seront rejetés en mer via un émissaire. La vidange est prévue durant un mois par an, à un débit d'environ 10 l/s. Le rejet se fera via la mise en œuvre d'un émissaire en mer.

- Les eaux susceptibles d'être polluées (égouttures, lavage des sols, ruissellement sur les parties non enherbées de l'usine) et les eaux pluviales (toitures) seront isolées, collectées par un séparateur-débourbeur avant rejet vers un exutoire existant.

- Les eaux hydrocarburées seront collectées par deux antennes de réseau puis traitées par un déshuileur avant d'être rejetées dans l'exutoire principal vers les lagunes.

4.2 Objectifs du projet

La DEAL a réalisé une inspection de la SRMG le 3/05/2016. Cette visite a mis en évidence la nécessité de corriger le traitement des rejets aqueux de l'usine. Actuellement, l'ensemble des eaux du site (hors eaux usées domestiques) sont rejetées dans des fossés. Les eaux se déversent ensuite soit dans une zone humide des 50 pas géométriques, soit en mer. L'objectif de ce projet est de régulariser la situation de la SRMG via la mise en place de réseaux séparatifs de collecte des effluents aqueux, des traitements associés, et un rejet en mer conforme :

- Gestion des eaux de process (EPRO) : mise en place/réhabilitation d'un réseau de collecte dédié ; mise en place d'un ouvrage de traitement dédié,
- Gestion des eaux pluviales et les eaux susceptibles d'être polluées (EP/ESP) : isolation des effluents issus du ruissellement des eaux pluviales sur la partie usine ; mise en place d'un réseau de collecte dédié ; mise en place des ouvrages de traitement dédiés,
- Gestion des eaux hydrocarburées (EH) : mise en place d'un réseau de collecte dédié ; mise en place/réhabilitation d'un ouvrage de traitement dédié.

Le projet de mise aux normes a pour objectif de supprimer l'émission de rejets d'effluents non traités vers le milieu naturel et de rendre les futurs rejets conformes aux normes de qualité attendues (notamment l'arrêté du 02/02/1998). Les aménagements seront effectués sur une parcelle d'ores et déjà exploitée de manière industrielle, dont les installations sont classées ICPE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux qui seront réalisés sur le site sont listés ci-dessous :

- Démolition d'un bâtiment situé sur l'emplacement des futurs bassins d'aération (lagunes) ;
- Terrassement en vue d'implanter les futurs bassins ;
- Construction de 3 bassins de 56 x 28 x 5 (Lxlxh) : mur béton 25 cm d'épaisseur, fond en tuf recouvert d'une géomembrane, passerelle... ;
- Mise en œuvre d'un rejet par un canalisation PEHD enterrée en partie terrestre et un émissaire lesté en partie maritime,
- Installation de deux systèmes de traitement séparateur-déboueurs au niveau des exutoires existants.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les EPRO de la sucrerie seront renvoyées vers 3 lagunes aérobies en cascade dont la durée d'aération a été estimée à 8 mois pour respecter les normes de rejet en MES, DBO5, DCO. Les métaux lourds décanteront et se retrouveront dans les boues qui seront ensuite compostées. Des traitements complémentaires seront nécessaires pour réguler le pH (ajout de lait de chaux en entrée de la 1ère lagune), et traiter le phosphore (ajout de chlorure ferrique (5,8 m³/an) avant rejet).

Chaque bassin sera équipé d'une vidange, d'une vanne et d'une garde hydraulique. Les vidanges seront reliées à un caniveau, puis un décanteur avant d'être rejetées en mer par l'émissaire. La vidange des lagunes se fera par bâchée via l'émissaire, sur une durée d'environ 1 mois/an. Contrôles analytiques prévus :

*Effluents bruts :

- Chaque jour : analyse pH et DCO ;
- Chaque semaine : analyse azote
- Chaque mois : analyse pH, DCO, DBO5, MES, Azote, Phosphore, métaux par un intervenant extérieur

*Effluents en traitement :

- Chaque semaine : pH, DCO, Azote, O2 dissous
 - Chaque mois : pH, DCO, DBO5, MES, Azote, Phosphore, métaux par un intervenant extérieur
- Jusqu'à atteindre les niveaux de rendement acceptable pour le rejet.

*Pendant le rejet :

- Chaque jour : pH, DCO, turbidité, débit en continu

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de Déclaration au titre de la Loi sur l'eau (articles L. 214-1 à L. 214-6 est détaillée à l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement), rubrique 2.1.5.0,
- Dossier d'autorisation environnemental ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimension des bassins de traitement (m)	56 x 28 x 5 (Lxlxh)
Volume des bassins	23 500 m ³
Emprise de la zone de traitement	4 704 m ²
Équivalents habitants traités (calculés à partir de la charge en DBO5)	63 000 EH
Débit et période de rejet	10 l/s pendant 1 mois/an
Longueur totale de la canalisation de rejet (émissaire en mer)	220 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Sucreries Rhumeries de Marie
Galante
Lieu-dit Grande Anse,
97112 Grand Bourg

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 7° 8 7' 7 9" 98 Lat. 1 7° 5 9' 9 8" 556

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

97112 Grand Bourg

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'arrêté de Biotope de Folle Anse est située à 1 km au Nord du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Grand-Bourg est une commune Littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une mare eutrophe est référencée à proximité du projet, sur la parcelle des 50 pas géométriques. Cette mare, non classifiée comme une zone humide, réceptionne la plupart des rejets d'effluents actuels. Le projet aura une incidence positive sur cette mare du fait de l'amélioration de la qualité des rejets, conformément à la réglementation.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN de Grand Bourg Pas de PPRT sur la zone du projet. PPRN de Grand Bourg arrêté le 12/07/2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de référencement de site et sols pollués à proximité du projet. La SRMG n'est pas référencé comme site BASOL. Cependant certains sols anciennement utilisés comme lieu de stockage/lagunage sont potentiellement pollués et font l'objet d'analyses en cours (parcelle des 50 pas géométrique). En fonction des résultats, une excavation et/ou une remise en état seront prévus.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flore : une étude faune/flore a mis en évidence la présence d'habitat et de flore d'intérêt écologique fort. Faune : certains amphibiens protégés sont présents autour de la marre eutrophe. Le site est fréquenté par des espèces d'oiseaux protégées. Le tracé du projet a été adapté afin de ne pas détruire ou dégrader ces espèces et leur habitat. A contrario, le projet impliquera la destruction de certaines espèces invasives.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet inclut la création d'un émissaire en mer. En ce sens son emprise touche le milieu maritime. Cependant aucune modification du milieu ni du trait de côte n'est prévu.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par : - Un risque cyclonique fort (partie émissaire en mer), - Un risque liquéfaction faible (partie traitement lagunaire + rejet en mer), - Un risque sismique fort (partie traitement lagunaire + rejet en mer). Le règlement du PPRN classe le site : - En zone soumise à prescription individuelle (partie traitement lagunaire), - En zone aléas cyclonique fort et zone soumise à projet d'aménagement (partie rejet en mer).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La situation de rejet actuelle des effluents de la SRMG présente des risques importants de dégradation du milieu marins et côtier dont font partie les 50 pas géométrique. Le projet vise à améliorer la situation de ces rejets, ainsi l'incidence sur le milieu naturel et côtier sera positive.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet est susceptible d'engendrer du bruit du fait de l'utilisation d'engins mécaniques. Les travaux seront prévus en dehors des périodes de reproduction des espèces concernées pour limiter cette gêne.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le traitement par lagunage peut engendrer de faibles odeurs en phase exploitation. Aucune habitation n'est située dans un périmètre de 200 m, la nuisance est négligeable.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le projet est susceptible d'engendrer des vibrations du fait de l'utilisation d'engins mécaniques. Les travaux seront prévus en dehors des périodes de reproduction des espèces concernées pour limiter cette gêne.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site du projet ne sera pas éclairé la nuit. Les travaux auront lieu de jour.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le rejet des eaux traitées se fera via la création d'un émissaire en mer. Des études de faisabilité, de dispersion et un état des lieux du milieu marin (avec plongées et prélèvements) ont permis de réaliser une analyse multicritère afin de prévoir un tracé d'émissaire le moins impactant possible pour l'environnement. Ce tracé prend en compte les impact en phase travaux et en phase exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux rejetées seront traitées, le projet ne prévoit pas la création de nouveaux effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le traitement par lagunage entraîne la formation de boues. Les boues seront évacuées vers la plateforme de compostage.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur la parcelle de la SRMG il n'aura aucune incidence sur le patrimoine culturel. Le projet est situé à proximité de la parcelle du conservatoire du littoral, l'incidence paysagère sur cette parcelle ne sera pas accentuée. La renaturation de certains espaces pourrait améliorer l'aspect paysager et écologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet prévoit la renaturation d'une partie de la parcelle des 50 pas géométrique (propriété du Conservatoire du littoral) qui avait été utilisée comme zone de stockage par la SRMG pendant plusieurs années. Les zones à renaturer concernent les friches post-culturelles à *Urochloa maxima*. L'objectif est de renaturer la parcelle avec une forêt xérophile, correspondant aux patches déjà observés sur l'aire d'étude. La restauration de la forêt xérophile littorale se déroulera de la manière suivante :

- 1) Retrait des espèces présentes sur les friches à renaturer par arrachage ;
- 2) Brûlage sur place des espèces exotiques envahissantes telles que *Urochloa maxima* ou encore *Ricinus communis* ;
- 3) Création de plusieurs îlots de régénération ;
- 4) Installation des espèces végétales propres à la forêt xérophile littorale ;
- 5) Mise en place d'un paillage dans les enclos de régénération ;
- 6) Ajout de signalétique pour informer les usagers du sentier du littoral des travaux effectués .

Les espèces suivantes ont été identifiées pour la renaturation : *Thespesia populnea*, *Hippomane mancenillia*, *Coccoloba uvifera*, *Tabebuia heterophylla*.

Elles seront disposées stratégiquement selon un gradient de distance à la mer, les premières de la liste devant être les plus proches du littoral.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Plusieurs études ont été réalisées sur le site permettant d'inclure les aspects de protection du milieu naturel dès les premières phases du projet :

- Etude faune/ flore du milieu terrestre avec proposition de renaturation ; - Etude faune/flore et caractérisation du milieu marin ;
- Etude de dispersion des rejets en mer avec définition de la zone de mélange ; - Prélèvements et analyses des sédiments et eaux marines ; - Caractérisation de la pollution des sols.

Etant donné que le projet a vocation à améliorer une situation actuelle dégradée et que des études complètes du milieu naturel ont déjà été réalisées et incluses dans les réflexions du projet (dont établissement de mesures ERC), il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact en complément.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <u>paysage lointain</u> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6: Note de présentation

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

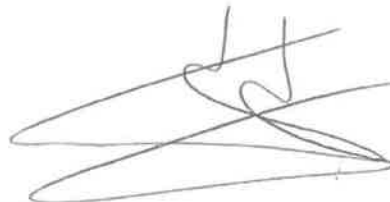
Fait à

Grand Bourg

le,

03/09/2021

Signature



S.A. des Sucrieries et Rhumeries,
de Ma: ...alante
Capital: ... 800 €
SIRET : 403 334 ... 022 NAF : 1081Z
Tel : 0590 97 83 00 - Fax : 0590 97 53 70

